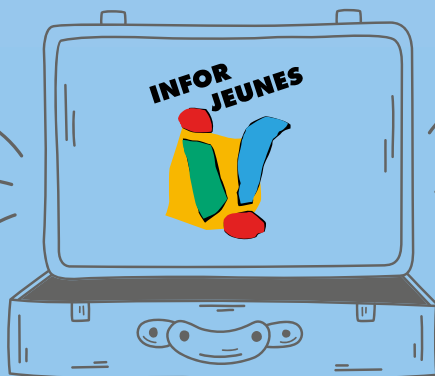
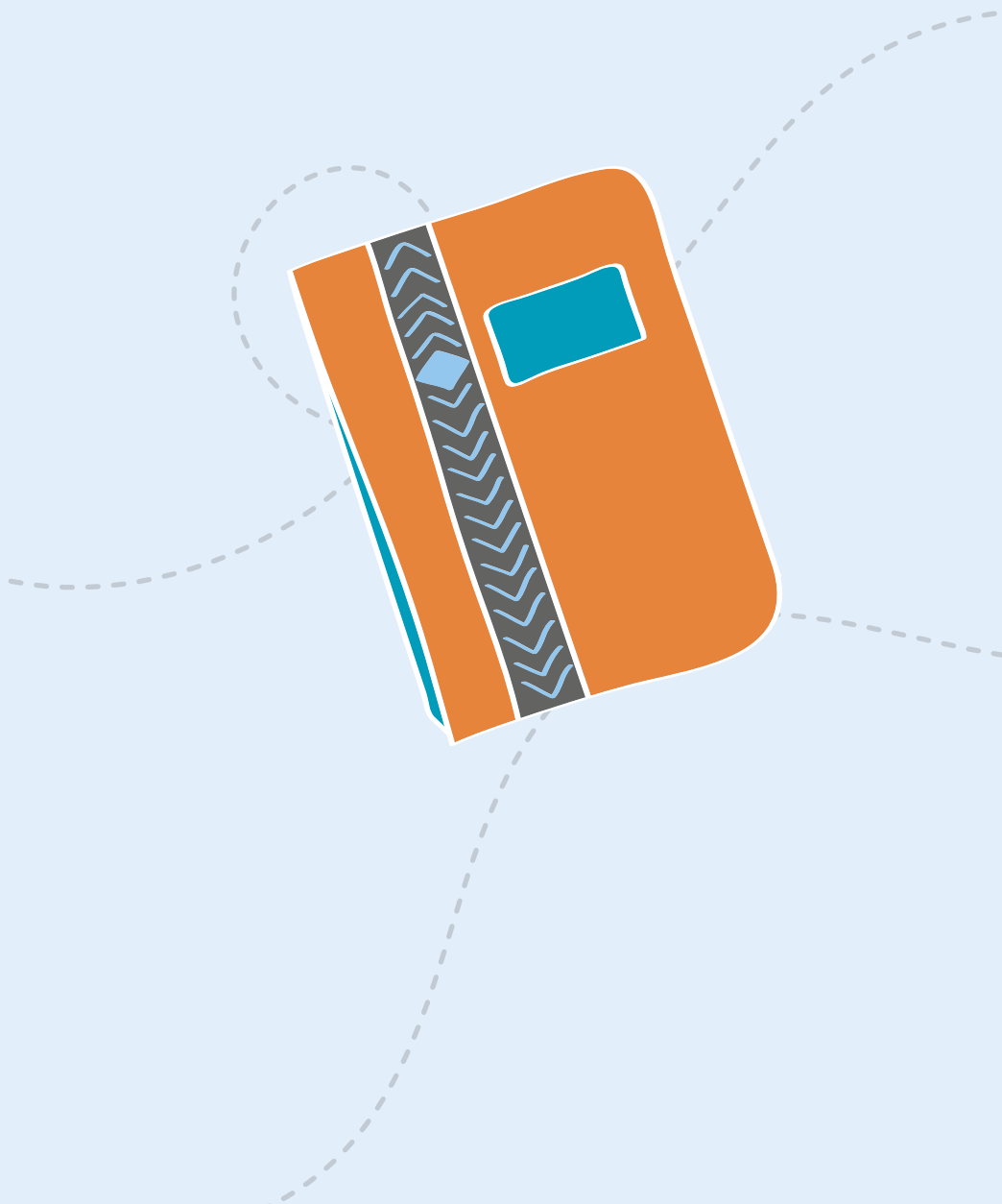


40 questions pour partir à l'étranger



Toutes
les solutions qui
s'ouvrent à toi

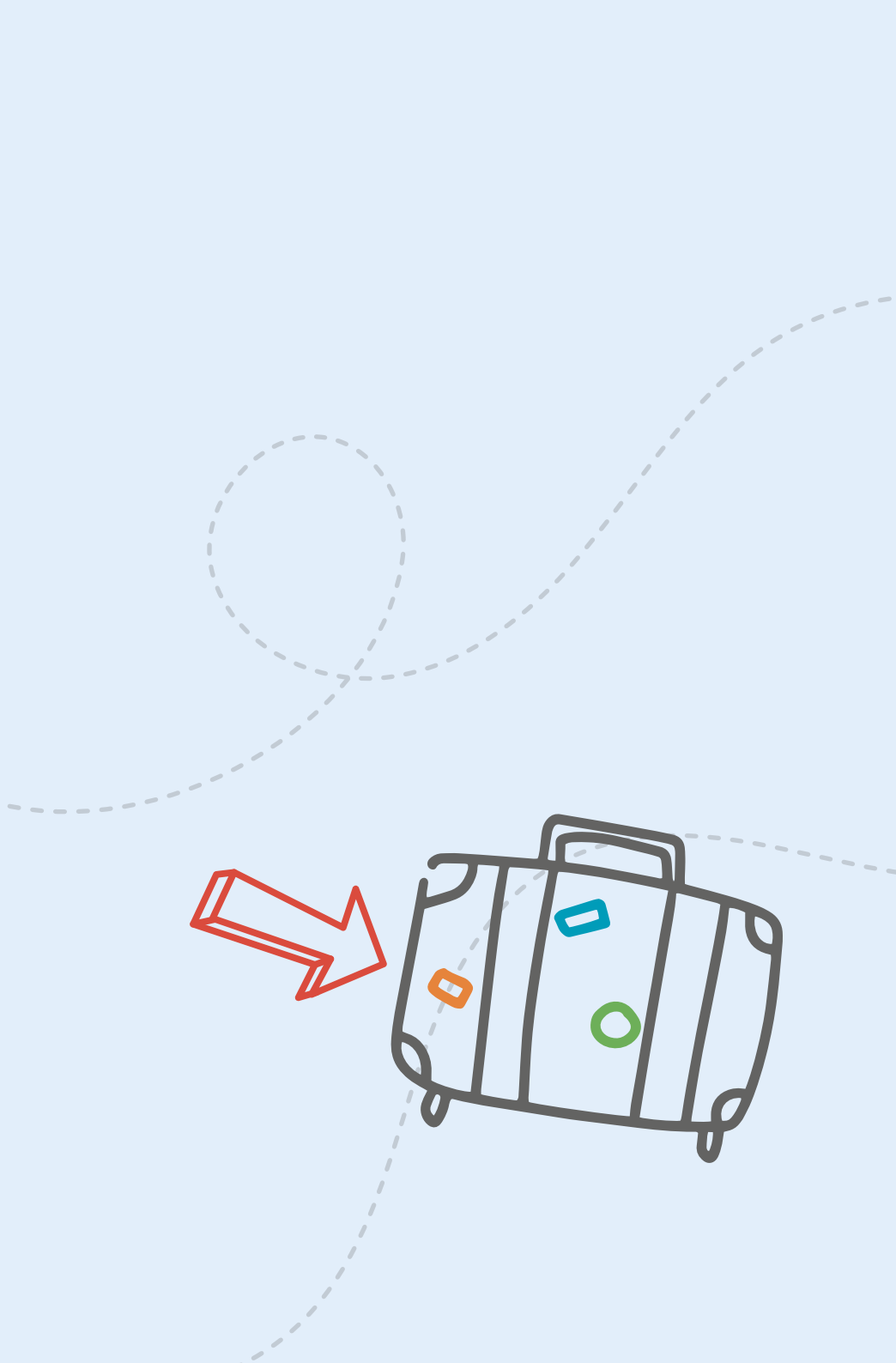




Infor Jeunes c'est quoi ?

Infor Jeunes, c'est un réseau d'associations qui s'est donné pour mission de t'informer et auquel tu peux faire appel dès l'adolescence. Le réseau Infor Jeunes actif sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles est composé de quinze centres d'information jeunesse, qui sont là pour répondre à toutes tes questions et ce, sans condition.

Notre objectif est de t'offrir une information de qualité pour t'aider dans les démarches qui se présentent à toi à différentes étapes clés de ta vie. Cela peut concerner ton enseignement, ta formation, ton job étudiant, ton emploi, ta vie familiale ou encore ta protection sociale. En te donnant les outils nécessaires pour évoluer dans une société complexe, notre souhait est de faire de toi un « CRACS » : un Citoyen Responsable, Actif, Critique et Solidaire. Si tu as une question, quelle que soit la thématique, rends-toi dans le centre le plus proche de chez toi ou consulte notre FAQ sur le site www.inforjeunes.be.



Introduction

Tu rêves de partir découvrir de nouveaux horizons, de nouvelles cultures ?

Mais tu ne sais pas comment...

Cette brochure est faite pour toi !

En fonction de ton âge et de ta situation personnelle, mais aussi de tes envies, les possibilités sont plus ou moins nombreuses.

Pour t'aider à y voir plus clair, on a sélectionné 40 possibilités qui s'ouvrent à toi et que tu vas pouvoir les découvrir en détail dans cette brochure...

Tu as besoin d'aide pour définir ton projet ou organiser ton voyage, fonce découvrir notre **Carnet de voyage** qui te permet de mener à bien ton projet depuis sa préparation jusqu'à ton retour.

Et n'oublie pas, il y a toujours un centre **Infor Jeunes** près de chez toi pour t'aider réfléchir à ton projet. Mais aussi à ses implications : financières, fiscales et administratives...



Table des matières



J'AI MOINS DE 18 ANS, COMMENT PUIS-JE PARTIR...

1. En séjour de vacances en immersion dans une famille d'accueil? ... 8
2. En séjour de vacances avec des cours de langues en école ou chez un.e professeur.e de langues? 9
3. En séjour de vacances comme volontaire? 9
4. Avec un groupe? 11



JE VOUDRAIS SUIVRE DES ÉTUDES SECONDAIRES, COMMENT PUIS-JE...

5. Effectuer une partie de mes études secondaires à l'étranger? ... 14
6. Effectuer mon apprentissage ou ma formation professionnelle à l'étranger? 16
7. Partir pour suivre une 2^e rhéto? 16



JE VOUDRAIS SUIVRE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES, COMMENT PUIS-JE...

8. Trouver une école d'enseignement supérieur à l'étranger?..... 20
9. Suivre un cursus d'enseignement non formel citoyen? 21
10. Suivre une année préparatoire aux études supérieures?..... 22
11. Intégrer le championnat universitaire américain
en obtenant une bourse sportive?..... 23
12. Effectuer l'entièreté de mes études supérieures à l'étranger?.. 23
13. Effectuer une partie de mon cursus supérieur à l'étranger? 25
14. Effectuer un stage scolaire à l'étranger? 25
15. Entreprendre un master, une spécialisation ou de la recherche
à l'étranger? 26



JE VOUDRAIS SUIVRE DES COURS DE LANGUES / RÉALISER UN SÉJOUR LINGUISTIQUE, COMMENT PUIS-JE...

16. Suivre des cours de langues à l'étranger dans une école
ou chez une professeure de langues?..... 28
17. Suivre des cours de langues spécifiques à un domaine? 29
18. Suivre un séjour mixte: des cours de langues combinés
à une autre activité? 30
19. Me préparer pour un test international de langues?..... 31



JE VOUDRAIS ACQUÉRIR UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE, COMMENT PUIS-JE...

20. Faire un stage dans une entreprise ou dans une association professionnelle? 34
21. Effectuer une visite d'études, suivre une formation ou effectuer une prestation à l'étranger? 36
22. Partir avec un Working Holiday Visa (WHV) / Permis Vacances Travail (PVT)? 37
23. Chercher du travail à l'étranger et rester demandeur·euse d'emploi? 38
24. Partir travailler à l'étranger? 38
25. Travailler comme saisonnier·ère ou comme travailleur·euse occasionnel·le? 39
26. Travailler pour la coopération au développement? 40
27. Développer mon entreprise à l'étranger? 41
28. Développer mon art à l'étranger? 42
29. Enseigner à l'étranger? 43
30. Partir en tant que travailleur·euse jeunesse? 44
31. Devenir Digital Nomad? 44
32. Immigrer à l'étranger? 45



JE VOUDRAIS EFFECTUER UN SÉJOUR DE VOLONTARIAT, COMMENT PUIS-JE...

- 33. Partir en chantier de volontariat avec mon groupe?.....46
- 34. Rejoindre seule ou à 2 un chantier international?.....47
- 35. Être volontaire pour un court, moyen ou long séjour?..... 48
- 36. Donner un coup de main et être logé.e et nourri.e?49
- 37. Créer un projet de solidarité ou un projet citoyen?..... 50



JE VOUDRAIS VIVRE UN AUTRE TYPE DE SÉJOUR, COMMENT PUIS-JE...

- 38. Être jeune au pair?..... 52
- 39. Collaborer avec d'autres jeunes à l'international
pour mener un projet?53
- 40. Faire entendre la voix des jeunes à l'international? 53

Adresses utiles 60

Les centres Infor Jeunes 62



J'AI MOINS
DE 18 ANS,

COMMENT
PUIS-JE
PARTIR...

Dans ce chapitre, les possibilités de voyage s'adressent aux adolescents (mineurs) qui souhaitent vivre une première expérience à l'étranger, majoritairement durant les vacances scolaires.

1. **En séjour de vacances en immersion dans une famille d'accueil?**

L'apprentissage d'une langue et d'une culture passe aussi par l'immersion en famille. En partageant son quotidien, tu peux déjà en apprendre beaucoup. Les organismes de voyage pour les jeunes proposent l'immersion en famille, sans niveau de langue exigé, avec ou sans échange réciproque (cela veut dire que tes parents accueillent - ou pas - un-e autre jeune pendant ton absence).

Pour vivre ce type d'expérience, renseigne-toi sur ces organismes et choisis celui qui correspond le mieux à ton projet en fonction du lieu, du prix, des conditions, de la durée, etc.

Quelques organismes:

Belaf avec ou sans échange réciproque, En famille internationale sans échange réciproque, En-immersion.com Canada uniquement, avec échange réciproque, Kinder Exchange avec ou sans échange réciproque, Langues Vivantes sans échange réciproque, Lingoo avec ou sans échange réciproque, Wep sans échange réciproque et bien d'autres...



Tu as besoin d'un **coup de pouce financier**, des organismes peuvent te proposer des solutions pour réduire certains coûts : par exemple, **Lions International** (avec échange réciproque), **Rotary** (avec échange réciproque).

2. **En séjour de vacances avec des cours de langues en école ou chez un·e professeur·e de langues ?**

Il s'agit de séjours qui se déroulent durant les vacances scolaires. Les organismes proposent des séjours adaptés à tes besoins selon différentes formules : cours de langues en matinée ou en après-midi, activités culturelles ou sportives, vie de groupe, sorties, etc. La durée du séjour peut varier d'une à plusieurs semaines. Le logement se fait soit en internat avec les autres jeunes, soit en famille d'accueil, ou directement chez ton·ta professeur·e. Les séjours linguistiques se déroulent souvent dans des écoles privées et chaque option supplémentaire à l'offre de base peut être payante. Cela peut avoir des conséquences sur le coût de ton voyage. Renseigne-toi bien sur le budget à prévoir.

Pour vivre ce type d'expérience, renseigne-toi sur ces organismes et choisis celui qui correspond le mieux à ton projet en fonction du lieu, du prix, des conditions, de la durée, etc.

Quelques organismes :

AFS, AILS, Belaf, Call International, CKK asbl, Collegium Palatinum (Allemande uniquement), Depaux international, EF, ESL, ILA (International Language Associates), Information Planet, Intaco asbl, Kasteel Van Velm, Kiddy et Junior Classes asbl, Languages and Travel, Langues Vivantes, Lions International, LSI (Language Studies International), Roeland, UWC (United World Colleges Belgium), WEP, YFU et bien d'autres...

3. **En séjour de vacances comme volontaire ?**

Le séjour de volontariat permet, d'une part, de t'immerger dans une autre culture ; et d'autre part, il permet à l'association qui t'accueille de bénéficier gratuitement d'un coup de main dont elle a grandement besoin. C'est un type de séjour « gagnant-gagnant ». Dans le volontariat, chacun est capable d'apporter quelque

chose. L'association qui t'accueille peut agir dans le domaine de l'agriculture, de la culture, du handicap, de l'éducation, des personnes âgées, de l'environnement, de l'organisation de festivals, des enfants, de l'animation, de la rénovation, des relations sociales, des animaux ou encore des réfugiés.

En général, le logement se fait soit en famille d'accueil, soit en colocation avec les autres volontaires. Les séjours de volontariat pour les moins de 18 ans se déroulent souvent en Belgique ou en Europe.

Lorsque l'on choisit un séjour de volontariat, c'est avant tout parce qu'on a envie de faire des rencontres, que l'on souhaite découvrir une autre culture, que l'on est ouvert à un changement d'habitudes, que l'échange et le partage sont au centre de nos souhaits. Ta motivation et ta participation à ce type de projet sont donc très précieuses pour les personnes qui t'accueillent.

Les séjours de volontariat durant les vacances peuvent se vivre **seul-e** ou **en groupe** :

Séjour de volontariat individuel

Certains séjours de volontariat te proposent de rejoindre, par tes propres moyens, une association étrangère que tu aurais choisie et à laquelle tu as envie d'apporter ton énergie. Dans ce cas, tu deviens un-e membre à part entière de l'association. Parfois il se peut que la seule personne étrangère, ce soit toi.

Voici quelques organismes qui pourront t'aider à trouver l'association qui te correspond :

APARE, les Compagnons Bâisseurs, JAVVA, le SVI (Service Volontaire International), WEP (avec cours de langues), etc.

💡 Si tu as besoin d'un **coup de pouce financier**, le **BIJ (Bureau International Jeunesse)** propose le **programme Bel'J**, qui peut financer pour effectuer un séjour de volontariat dans une association d'une autre communauté de Belgique.

💡 Et si tu souhaites proposer et construire toi-même ton propre projet de volontariat, sache qu'il existe aussi des moyens financiers pour te soutenir dans tes initiatives : par exemple, **le BIJ (Bureau International Jeunesse) et son programme Initiatives Jeunes** ; **la Fondation Zéllidja pour les 16-20 ans** ; **le Lions International et le Rotary**.

4. Avec un groupe?

Les séjours de volontariat en groupe nécessitent souvent une plus longue organisation. Ils peuvent être soutenus et organisés par l'école, mais ils sont aussi possibles dans un autre cadre (avec tes amis, ton club sportif, ta maison des jeunes, etc.). Les séjours se préparent longtemps en avance, nécessitent plusieurs étapes et l'implication de tous les membres du groupe est importante à toutes les phases du projet.

Dans le cadre scolaire, avec ta classe

Tes professeurs sont souvent les organisateurs, mais ils ne sont jamais contre un coup de main. N'hésite pas à leur suggérer la liste des organismes ci-dessous, ils trouveront sûrement de très chouettes idées de séjour à taille humaine et d'échanges culturels.

Quelques organismes:

Africapsud (au Bénin), Asmae (en Égypte, au Maroc, au Sénégal et au Togo), CJB L'autre Voyage, Défi Belgique-Afrique, LSI (Language Studies International), Quinoa, SVI (Service Volontaire International), WEP, etc.

 Et si ta classe a besoin d'un **coup de pouce financier**, il peut être intéressant de remettre un dossier de candidature à l'une de ces 2 initiatives: **Erasmus +** (programme d'échange scolaire avec l'agence AEF-Europe) et le **Fonds Prince Philippe** (bourse d'échange entre les écoles des communautés de Belgique)

Si cela vous intéresse, il est possible de **correspondre avec une autre école**. Cela donnera peut-être naissance à de échanges enrichissants et pourquoi pas de chouettes voyages.

Pour cela, tu peux consulter le site de **Ploteus** pour trouver un établissement scolaire (ec.europa.eu/ploteus/fr), communiquer sur e-twinning, une plateforme virtuelle d'échanges avec d'autres classes (etwinning.net) ou encore, contacter ta commune afin de découvrir si elle est jumelée avec une ou des communes dans le monde.

Hors de l'école, lors d'un échange international avec d'autres groupes de jeunes

Vivre un projet de volontariat avec tes amis, ton groupe de musique, ton mouvement de jeunesse ou ton club de sport, c'est aussi possible ! Ce type de voyage permet de construire un projet avec un ou plusieurs autres groupes de jeunes à travers le monde. Souvent, les groupes se rencontrent autour d'une thématique qui les interpelle (ex. : la place des jeunes dans la ville, l'environnement, la question du genre, etc.) Le projet nécessite souvent un à deux ans de préparation avant le rassemblement des groupes dans l'un des pays d'accueil.

Ce type d'échange offre la possibilité d'obtenir une bourse, c'est-à-dire une certaine somme d'argent pour réaliser ton projet. Cela peut prendre en charge, les frais de déplacement, les frais de réunion, les frais de réalisation du projet, les frais de logement, etc.



Le Bureau international Jeunesse notamment attribue des bourses à travers différents programmes :

- Le **programme Axes Sud** permet d'obtenir un financement pour un échange avec des jeunes d'Afrique francophone.
- L'appel à projets **Citoyens d'Europe** propose une aide financière pour les projets qui visent à susciter une réflexion sur l'avenir de l'Europe, la participation active des jeunes en Europe et le sentiment d'appartenance européenne.
- Le **programme Québec** permet d'obtenir un financement forfaitaire pour un échange avec des jeunes du Québec.
- Le **programme Mini-Mob** propose un financement pour encourager les échanges entre des groupes de jeunes d'autres quartiers, d'une autre réalité ou d'un autre lieu de vie en Belgique.

Si tu as besoin d'accompagnement dans la préparation de ton projet, n'hésite pas à contacter des associations tels que :

Asmae (pour un projet en Égypte, au Maroc, au Sénégal ou au Togo), Africapsud (pour un projet au Bénin), Dynamo International (tout type de projet), SVI – Service Volontaire International, mais il en existe d'autres... renseigne toi !





JE VOUDRAIS SUIVRE DES ÉTUDES SECONDAIRES, COMMENT PUIS-JE...

Dans ce chapitre, on parle des dispositifs qui permettent d'effectuer une partie de ses études secondaires à l'étranger, ou de vivre une dernière année d'études secondaires après les secondaires.

5. Effectuer une partie de mes études secondaires à l'étranger?

En Fédération Wallonie-Bruxelles, il existe la possibilité pour un-e jeune en obligation scolaire de partir à l'étranger pendant l'année scolaire pour une durée allant de 1 mois à 2 ans d'études. Ce dispositif est prévu pour ne pas compromettre la continuité des études en cours. Le logement se fait généralement en famille d'accueil ou en internat. Plusieurs dispositifs encadrent ce séjour :

- Le programme **Expedis** organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles elle-même ; permet à un-e élève de l'enseignement ordinaire ou spécialisé (forme 4) de fréquenter un établissement scolaire d'un autre pays ou d'une autre communauté de Belgique pour une durée de un mois à une année scolaire, dès la 3^e année de secondaire. Dans ce cadre, l'ensemble des acteurs (élève, parents, école d'origine, école d'accueil et

organisme de coordination) prépare l'organisation de ce séjour scolaire individuel et c'est le chef d'établissement qui donne son accord.

Voici une liste d'organismes de coordination :

AFS Belgique, Information Planet – C.L.E.P, Kasteel Van Velm, Langues Vivantes, TravelPop, YFU, WEP, etc.

Le savais-tu ?

L'organisation de jeunesse AFS possède une particularité Erasmus + qui s'appelle « La Mobilité pour tous », ce qui lui permet d'offrir des opportunités d'échanges à l'étranger aux équipes pédagogiques et aux élèves des écoles membres de leur « consortium » (un groupement) d'écoles. Le point commun de ces écoles est d'accueillir des élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés. Cette particularité permet aux élèves de ces écoles de partir un trimestre, un semestre ou une année complète dans un pays européen pour suivre un cursus scolaire et de bénéficier d'une bourse Erasmus + qui couvre l'entièreté des frais liés à leur séjour (trajet, hébergement, repas, argent de poche, etc.). Pour en profiter, ton école doit réunir 2 conditions : être une école à indice socio-économique faible (renseigne-toi auprès de ton école) et être membre du consortium « La mobilité pour tous » d'AFS.

- **United World Colleges Belgium** offre la possibilité de suivre les 2 dernières années secondaires dans un autre pays et d'obtenir un baccalauréat international. Les coûts du séjour sont entièrement pris en charge par l'UWC, mais les places sont limitées et les conditions exigeantes. Il est notamment demandé de fournir tes résultats scolaires.
- Des organismes proposent la possibilité d'intégrer une école secondaire à l'étranger, à différentes conditions. Attention néanmoins aux équivalences et à la reconnaissance des acquis pour la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Quelques organismes qui peuvent t'aider :

Belaf (pour l'Angleterre), EF, En famille internationale, Kinder exchange, ILA (International Language Associates).

6. Effectuer mon apprentissage ou ma formation professionnelle à l'étranger?

Si tu es en formation en alternance ou en apprentissage d'un métier, sache que des programmes spéciaux ont été développés afin que tu puisses acquérir ton savoir-faire dans un autre pays et/ou dans une autre langue !

il existe notamment ces deux programmes :

- Le **programme Jean Arthuis, d'Erasmus +** qui octroie une bourse aux apprentis pour poursuivre leur formation ou leur perfectionnement dans un autre pays. Le programme prévoit même des cours de langues. Le séjour peut durer de 2 semaines à 12 mois. Pour profiter de ce programme, renseigne-toi auprès de ton école, car c'est elle qui doit introduire le dossier de subvention.
- Le **compagnonnage** qui propose aux jeunes ayant déjà obtenu un premier diplôme dans un métier du secteur de la pierre, du bois, du métal, du cuir, des textiles, de bouche, du bâtiment ou de l'industrie, d'effectuer un parcours de formation de 4 années, dont minimum une étape d'un an, à l'étranger. Pour en savoir plus, prends contact avec les **Compagnons du Devoir**.

7. Partir pour suivre une 2^e rhéto?

C'est probablement l'un des dispositifs d'immersion les plus connus des jeunes. Une fois ton CESS (diplôme d'études secondaires ou équivalent) en poche, tu peux recommencer une 6^e secondaire (ou son équivalent) en immersion totale dans un ou plusieurs pays. La 2^e rhéto ou Highschool n'octroie aucun diplôme supplémentaire (de bons résultats sont néanmoins attendus). Comme il s'agit de la répétition d'une année déjà vécue, il peut être intéressant de suivre des options différentes (techniques, des spécialisations, du sport, etc.) Pour être sûr·e de partir pour la destination de tes rêves, ou de pouvoir bénéficier d'une bourse, n'hésite pas à commencer tes démarches une année à l'avance. Le logement se passe généralement en famille d'accueil.

Le savais-tu ?

Sois attentif aussi, car dans certains pays, il existe des conditions qui sont liées à l'âge au moment du départ. Elles ne sont pas fixées par les organismes, mais par les pays eux-mêmes et dépendent de leur politique d'immigration :

- pour les États-Unis, l'Allemagne et les Pays-Bas, il faut 18 ans et 6 mois au moment du départ ;
- pour la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et l'Irlande, il faut moins de 19 ans au moment du départ ;
- pour l'Australie, il faut ne pas avoir atteint l'âge de 19 ans pendant le séjour ;
- pour les autres pays, il faut moins de 19 ans au moment du départ.



Ce type de séjour est éligible dans le cadre des **bourses du Plan Langues du Forem** pour l'anglais, le néerlandais et l'allemand.

De quoi s'agit-il ?

Cette bourse offre la possibilité aux jeunes qui viennent d'obtenir leur CESS (ou équivalent) d'améliorer leurs connaissances linguistiques en anglais, en néerlandais ou en allemand. Trois types d'immersion sont possibles pour un-e étudiant-e : une année en 2^e rhéto ou en 1^{re} année du supérieur ; un semestre en 2^e rhéto, en 1^{re} année du supérieur ou en école de langues (20h/semaine) ; une année mixte - 2 langues en 2^e rhéto, en 1^{re} année du supérieur et/ou en école de langues (20h/semaine).

Les langues et les destinations proposées sont :

- pour le néerlandais : la communauté flamande ou les Pays-Bas ;
- pour l'allemand : la communauté germanophone, l'Allemagne ou l'Autriche ;
- pour l'anglais : le Royaume-Uni, l'Irlande, Malte, les États-Unis continentaux ou Canada (hors Québec). Une priorité est mise sur les destinations européennes.

Tous les candidat-e-s doivent avoir au minimum le niveau A1 (niveau débutant) dans la langue du séjour. Pour les séjours qui se déroulent entièrement en anglais, un niveau A2 en néerlandais ou en allemand sera exigé.

La bourse peut aller de 1 500 € (semestre en Belgique) à 4 000 € (pour une année mixte - 2 langues). La bourse peut être majorée jusqu'à 8 000 € si tu es bénéficiaire d'une bourse (éligible aux allocations d'études de la FWB).

Tu peux choisir de partir en filière libre (t'inscrire dans une école et trouver un logement, de façon autonome), ou d'être accompagné-e d'un organisme d'envoi par exemple :

AFS, AILS, EF, Information Planet, ILA (International Language Associates), KasteelVanVelm, Langues Vivantes, LSI (Language Studies International), Rotary (avec échange réciproque entre familles d'accueil), Study Experience, WEP, YFU.







JE VOUDRAIS
SUIVRE DES ÉTUDES
SUPÉRIEURES,

COMMENT
PUIS-JE...

Il existe de nombreux dispositifs pour suivre des études supérieures dans un autre pays. Certains possèdent un système d'études supérieures équivalent à celui de la Belgique, d'autres possèdent leur propre système d'études, et d'autres encore proposent des alternatives innovantes comparables à des études supérieures. Certaines de ces options peuvent être intéressantes comme alternative au dispositif de la 2^e rhéto.

8. Trouver une école d'enseignement supérieur à l'étranger?

Si tu cherches **une formation ou des études en Europe**, passe par Europass !

Europass est un site internet qui permet de rechercher des études et formations, de préparer tes CV et lettres de motivation, d'être informé-e sur les études, les formations et le bénévolat en Europe. C'est une mine d'or pour trouver des études et formations dans ton domaine dans le pays qui t'intéresse. Connecte-toi sur le site de l'Europe et effectue ta recherche par pays, par thématique, par mots-clefs ou par niveau ^(*).

(*) Pour faciliter ta recherche, il est bon de savoir que les membres de l'Union européenne se sont mis d'accord pour établir une classification commune des formations et études (ça ne correspond pas à un niveau d'études, mais plutôt à la qualité des études). Elle permet de comparer le niveau de qualification d'une même formation dans plusieurs pays. C'est un vrai plus avant de choisir le pays dans lequel tu souhaites étudier.

Si par contre, tu souhaites **trouver une école d'enseignement supérieur dans le monde**, consulte plutôt la base de données du **WHED (World Higher Education Database)**, qui te fournit des informations complètes et détaillées sur les systèmes d'enseignement supérieur, les diplômes et les établissements dans le monde. En partenariat avec l'UNESCO, elle fournit des informations fiables sur l'enseignement supérieur dans 186 pays. D'une part, tu y trouveras des informations pratiques sur le système d'enseignement supérieur, les coordonnées des organismes nationaux responsables de l'enseignement supérieur et leurs coordonnées, les types d'établissements d'enseignement supérieur, les critères d'admission (y compris des renseignements pour les étudiant·e·s étranger·ère·s) et une description des principaux diplômes. D'autre part, tu trouveras des informations sur plus de 18 500 établissements d'enseignement supérieur offrant au moins un diplôme professionnel de 4 ans ou un diplôme d'études supérieures : les coordonnées de contact pour chaque établissement, le contexte historique, la liste des filières universitaires et des domaines d'études, les diplômes offerts à chaque niveau d'études et le personnel clé, y compris les principaux dirigeants universitaires et les agents administratifs.

Enfin, pour mener à bien tes recherches, il te sera utile d'obtenir des informations sur la reconnaissance de tes qualifications, ainsi que celles obtenues à l'étranger : les centres **Enic-Naric** (par pays) proposent des évaluations et des conseils sur la reconnaissance des qualifications étrangères, en vue de t'aider à expliquer tes qualifications aux établissements d'enseignement et de formation.

9. **Suivre un cursus d'enseignement non formel citoyen ?**

Si tu souhaites suivre des études d'un niveau supérieur au CESS sans entamer des études à l'université ou en haute école, alors les **Folk High School** ou **Adult Education Center** peuvent peut-être répondre à tes envies. Aussi appelées universités populaires, ces institutions gratuites sont originaires des pays scandinaves, mais tu en trouveras aussi en Allemagne, en Suisse et en Autriche. Elles proposent aux étranger·ère·s un enseignement anglophone non formel, entièrement en résidentiel, d'une durée de plusieurs mois à une année scolaire. Elles s'adressent à des jeunes entre 18 et 30 ans. Les cours y sont très variés et vont de l'apprentissage de la danse à des cours de développement durable, en passant par celui des arts plastiques, du sport ou encore de la politique.

Pour t'y inscrire, tu n'es pas obligé-e de payer les services d'un organisme, en tapant **Folk High School in... (nom du pays)**, tu trouveras les sites internet utiles. Néanmoins, si tu souhaites être accompagné-e dans tes démarches, contacte **AFS**.

10. Suivre une année préparatoire aux études supérieures?

Certains pays ont un système d'études qui ne correspond pas à l'organisation du système d'études en Belgique. Parfois nommées **College ou community College**, les préparations aux études supérieures sont organisées dans certains pays, principalement sur le continent nord-américain. En général d'une durée d'un an et adaptées aux étudiant-es étranger-ère-s, elles correspondent à une étape intermédiaire entre les études secondaires et les études supérieures. Les avantages de choisir une année de préparation sont de mettre toutes tes chances pour intégrer un bachelier ou un master, de prendre le temps de t'orienter vers une matière, et bien sûr de développer ta seconde langue.

Selon les pays, elles portent différents noms : **Foundation Year** au Royaume-Uni, **Undergraduate Pathway Program** sur le continent américain, etc. Dans tous les cas, elles proposent aux étudiant-es étranger-ère-s une année de préparation à l'intégration d'un bachelier ou d'un master (avec parfois la possibilité de valider des crédits pour de futures études dans le même pays), mais avec des cours d'anglais supplémentaires. Et si tu es plutôt intéressé-e par une école d'art, une préparation spécifique est aussi proposée, elle se nomme **Art Foundation** et se donne dans plusieurs pays du monde.

Pour vivre ce type de séjour, tu peux contacter toi-même une école (> question 9), ou te faire accompagner.

Quelques organismes, qui peuvent t'aider :

AFS, AILS, EF (États-Unis et Royaume-Uni), ILA (International Language Associates) – art et classique, Information Planet, Kasteel Van Velm, Rotary, Study Experience, WEP et YFU.

Bonne nouvelle, ce programme est aussi éligible dans le cadre des bourses du **Plan Langues du Forem** pour l'anglais, le néerlandais et l'allemand !

11. Intégrer le championnat universitaire américain en obtenant une bourse sportive ?

Cette bourse n'existe que pour les universités américaines. Reconnues de façon internationale, les championnats universitaires américains ont la côte ! Afin de se distinguer des autres équipes, les universités attirent à elles des athlètes internationaux internationaux à haut potentiel pour qu'ils les représentent en compétition. Elles attribuent des bourses sportives qui peuvent aller de 40 % à 100 % des frais pris en charge (études, logement, nourriture, matériel, déplacements, etc.).

Pour obtenir cette bourse, tu dois être reconnu·e au niveau régional ou national dans ton sport. Les bourses sont obtenues sur base annuelle et renouvelables jusqu'à 4 fois en fonction des résultats scolaires et sportifs obtenus. Avant de postuler, il faut aussi avoir obtenu ton CESS, t'y prendre 4 à 12 mois à l'avance, passer le TOEFL (test d'anglais – informations dans la question 20) et le SAT (test de maths), et enfin prendre contact avec l'une de ces 3 grandes associations sportives, chargées du recrutement des athlètes pour l'ensemble des universités américaines : NCAA (National Collegiate Athletic Association), NAIA (National Association of Intercollegiate Athletics), et NJCAA (National Junior College Athletic Association).

12. Effectuer l'entièreté de mes études supérieures à l'étranger ?

Obtenir un diplôme d'enseignement supérieur à l'étranger est permis à tout le monde. Les conditions d'admission en dehors des frontières de l'Europe peuvent être sélectives et onéreuses. Malgré un choix d'options attrayant, il faudra néanmoins que tu restes attentif·ve à 2 aspects :

Les systèmes d'éducation peuvent être très différents en particulier lorsque tu quittes l'Europe. Par conséquent, **les diplômes obtenus peuvent ne pas avoir d'équivalence en Belgique.**

À ce propos, il faut que tu saches qu'il n'existe pas d'équivalence automatique, même pour les diplômes européens. À ton retour, si tu souhaites solliciter une reconnaissance académique officielle de ton diplôme étranger à un grade spécifique, tu devras introduire un dossier qui sera soumis à l'avis de la Commission d'équivalence. Celui-ci envisagera d'abord une équivalence de diplôme ; ou une équivalence de niveau d'études (BES, Bachelier ou Master). La procédure peut prendre jusqu'à 6 mois et coûte 200 € pour une équivalence de diplôme ou 65 € pour une équivalence de niveau d'études. Attention, introduire une demande n'offre

pas la garantie d'une réponse positive. Pour introduire ta demande, tu devras compléter un document en ligne sur le site du service de la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes étrangers sur equivalence.cfwb.be. Les **centres ENIC-NARIC** peuvent aussi t'informer au préalable sur les équivalences, rends-toi à la question 8 de ce guide pour plus d'informations !

 **Les frais de scolarité peuvent être très élevés.** Cependant, pour certaines destinations, la Belgique a conclu des accords spécifiques qui permettent de profiter de frais de scolarité réduits :

- en Europe, l'**Agence AEF-Europe**, propose la « **garantie de prêt Erasmus+** », un emprunt à taux très faible ;
- dans la province de Québec au Canada. En effet, la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Québec ont conclu un accord réciproque entre régions francophones pour offrir aux Belges le même minerval que celui payé par les Canadiens non résidents au Québec pour le 1^{er} cycle, et équivalent au minerval des Québécois pour des études de 2^e ou 3^e cycle ;
- aux États-Unis, grâce à la Commission Fulbright, la Belgique et le Luxembourg ont un accord particulier avec les États-Unis pour promouvoir la mobilité des Belges et Luxembourgeois vers les États-Unis, et vice-versa. La commission d'échanges autour de l'éducation, **Fulbright Belgium/Luxembourg/Schuman** (www.fulbright.be), gère plusieurs programmes de bourses, notamment pour suivre des études supérieures, mener des recherches, enseigner ou pour donner une conférence dans une institution américaine accréditée. Les bourses sont valables pour des périodes de 3 mois à une année universitaire.
- à Taiwan, où le **Taipei Representative Office** offre des bourses aux étudiant-e-s belges pour obtenir le grade de bachelier ou de master à Taiwan.
- Certaines universités offrent des bourses aux étudiant-e-s francophones dans différents pays. Renseigne-toi auprès des universités qui t'intéressent.

Pour ce type de séjour, il n'est pas nécessaire de passer par un organisme. N'hésite pas à consulter la question 8 de ce guide pour savoir comment trouver une école. Toutefois, pour se faire accompagner dans les démarches, ces organismes peuvent te donner un coup de pouce.

Quelques organismes qui peuvent t'aider :

EF (pour des bacheliers en Business school), Information Planet, Study Experience et WEP, etc.

13. Effectuer une partie de mon cursus supérieur à l'étranger ?

Ce dispositif permet à des étudiant·e·s déjà engagé·e·s dans des études supérieures de suivre quelques mois voire une année de leur cursus dans un autre établissement. C'est un séjour qui est largement choisi par les étudiant·e·s, car il s'intègre directement à leurs études.

C'est à l'école que revient l'accompagnement dans ce type de séjour. En effet, pour garantir l'équivalence des cours et des mois suivis à l'étranger, elle possède ses propres conventions avec d'autres universités ou hautes écoles. **Informe-toi une bonne année à l'avance** en t'adressant au **service Mobilité internationale ou échanges internationaux de ton école**.

💡 Des bourses **Erasmus+** (pour l'Europe) ou **Fame** (pour le reste du monde) sont disponibles, mais c'est l'école qui doit en faire la demande à l'**agence AEF-Europe** (agence qui gère le volet scolaire du programme Erasmus+). Si ce n'est pas suffisant, sache aussi que certaines écoles proposent des bourses de voyage d'études ou de projets de développement international dans un pays en développement (via l'**ARES** > Coopération au développement > Bourses de voyage).

14. Effectuer un stage scolaire à l'étranger ?

La plupart des étudiant·e·s du supérieur doivent, durant leur cursus, effectuer un ou plusieurs stages professionnels. Effectuer ton stage à l'étranger est indéniablement une valeur ajoutée à ton CV. Outre l'apprentissage d'une langue étrangère éventuelle, cela te permet aussi d'acquérir un savoir-faire venu d'ailleurs et qui peut s'avérer précieux pour ta recherche d'emploi. Les compétences développées lors de ce type de séjour sont très recherchées par les employeurs : adaptabilité, maturité, monde du travail international, confiance en soi, etc.

Pour y arriver, il faudra cependant que tu trouves toi-même ton lieu de stage. Organise-toi bien, car cela peut prendre du temps. Écrire un CV et une lettre de motivation dans la langue du pays qui t'intéresse est un premier pas (cf. **Europass** pour obtenir un coup de main > question 8). Différentes pistes de recherche existent : via les partenariats internationaux de ton école, via les sites d'offres d'emploi dans le pays qui t'intéresse (ou via **EURES** > question 24 ou 25), via LinkedIn ou des groupes Facebook de l'endroit où tu comptes aller, via **Eurodesk** (stages en Europe), etc.

En fonction de ton domaine d'études, des institutions politiques ou juridiques sont aussi parfois des lieux de stages enrichissants (et parfois rémunérés) : Conseil de l'Europe (avoir un niveau Bac+3, à Strasbourg), la Cour pénale internationale (avoir un niveau Bac+3), l'Organisation Mondiale de la Santé (être étudiant·e en 2^e cycle), l'Organisation des Nations Unies (être étudiant·e en 2^e ou 3^e cycle), le Parlement européen (avec son CESS), le Programme des Nations-Unies pour le développement (être étudiant·e en 2^e cycle), l'UNESCO (être étudiant·e en 3^e cycle), l'UNICEF (être étudiant·e en 2^e ou 3^e cycle), etc.

 Comme pour les bourses pour une partie des études, des bourses pour des stages professionnels dans le cadre des études supérieures existent. C'est à l'école d'entreprendre la demande de bourse pour un stage via l'agence **AEF-Europe**. Le **Rotary** propose aussi un financement pour ce type de séjour, et l'**IAESTE** (association de comités nationaux d'étudiant·e·s) propose une base de données pour trouver des stages professionnels, souvent rémunérés.

15. **Entreprendre un master, une spécialisation ou de la recherche à l'étranger ?**

Tu as ton diplôme supérieur en poche, et tu as envie de compléter tes études, un master complémentaire, un master de spécialisation ou par la recherche dans un autre pays. Aucun doute sur le fait que ça t'apporte une plus-value sur le marché du travail.

Ce type de séjour est possible de façon autonome (tout comme les séjours de la question 12), à toi de jouer pour trouver l'université ou la Haute école qui t'accueillera (> question 8).

 En fonction de ton domaine ou de tes envies, voici quelques possibilités de financements ci-dessous, car ils constituent de belles opportunités :

- **Bourse d'études du Rotary** : des bourses d'études de 2^e et 3^e cycle (d'une à 4 années) sur la promotion de la paix, sur la lutte contre les maladies, sur l'eau potable, sur l'assainissement et l'hygiène, sur la santé des mères et des enfants, sur l'éducation, sur le développement des économies locales, etc. Uniquement aux États-Unis.
- **Fulbright Belgium/Luxembourg/Schuman** : des bourses permettant d'entreprendre des études supérieures (master), un prédoctorat, un postdoctorat, un assistantat d'enseignement en français, néerlandais ou allemand, un programme d'un semestre pour les journalistes, etc.

- **FNRS** (Fonds National de la Recherche Scientifique), agence de financement pour la recherche.
- **Fondation pour la paix du Rotary** : des bourses d'études de 15 à 24 mois dans l'un des centres du Rotary pour la paix. Les candidat-e-s doivent avoir un niveau Bac +3 et 3 ans d'expériences professionnelles dans un domaine en lien avec la paix.
- **WBI (Wallonie-Bruxelles International)** : des bourses pour suivre un master, un master de spécialisation ou faire de la recherche dans l'une de leurs universités partenaires.
- **AUF (Agence Universitaire de la Francophonie)** : des bourses pour des études doctorales, postdoctorales et de recherche dans un pays francophone.
- **BAEF (Belgian American Educational Foundation)** : des bourses universitaires pour des masters, des masters complémentaires, et de la recherche aux États-Unis.
- **Royal Belgian Benevolent Society** : des bourses pour un post-graduat à la London School of Hygiene & Tropical Medicine.
- **Taipei Representative Office** : des bourses pour les étudiant-e-s belges dans le but d'obtenir le grade de master ou de docteur à Taïwan.



JE VOUDRAIS
SUIVRE DES COURS
DE LANGUES /
RÉALISER UN SÉJOUR
LINGUISTIQUE,

COMMENT
PUIS-JE...

Dans ce chapitre, on aborde les séjours linguistiques, dont l'objectif est de suivre des cours de langues de façon intensive. Séjours à la carte, ils peuvent durer de plusieurs semaines à plusieurs mois, comporter plusieurs activités et s'adapter à chaque moment de la vie, que tu sois étudiant-e, demandeur-euse d'emploi, travailleur-euse ou simplement voyageur-euse.

16. **Suivre des cours de langues à l'étranger dans une école ou chez une professeuse de langues ?**

Dans ce type de séjour, les cours se donnent généralement soit en école privée internationale où les classes sont composées de jeunes venu-e-s de partout dans le monde ; soit directement chez ton-ta professeur-e de langues, en duo avec un-e autre élève. Tu pourras choisir le nombre d'heures de cours de langues que tu souhaites, ainsi que le nombre de semaines qui composent ton séjour. Des options (payantes) te permettent de compléter ton emploi du temps avec des sorties culturelles ou sportives. Le logement se fait en internat, en famille d'accueil

(en fonction de l'âge), ou directement chez ton·ta professeur·e de langues. Le coût de ce type de séjour est souvent très élevé, car les cours et le logement sont dispensés par des organismes et des écoles privées (non subventionnés). De très nombreux organismes proposent ce type de séjour, les prix, les destinations et les offres varient, ce qui ne rend pas le choix facile.

Quelques organismes :

AFS, AILS, Berlitz School Languages, Call International, Ceran Lingua, CLL ASBL, Collegium Palatinum (allemand), Cosmolingua, Depauw international, EF, ESL, Information Planet, Intaco asbl, ILA (International Languages Associates), Kasteel Van Velm, LSI (Language Studies International), Languages and Travel, Langues Vivantes, Roeland, UWC (United World College Belgium), WEP, YFU, etc.



Selon ta situation, il est possible d'alléger les coûts d'un tel séjour. C'est le cas pour :

- Une année, un semestre ou une année mixte de langue dans une école de langues, éligible dans le cadre des **bourses du Plan Langues du Forem**, pour le néerlandais, l'allemand et l'anglais (> question 7) ;
- Un mois de cours de langues durant les vacances d'été pour des étudiant·e·s ayant déjà réussi 2 années d'études supérieures, grâce au **WBI (Wallonie-Bruxelles International)** ;
- Un stage de 3 semaines en écoles de langues en Allemagne, en Autriche, en Grande-Bretagne, en Irlande, au Pays-Bas ou en Flandre pour les demandeur·euse·s d'emploi possédant au minimum un niveau B1, grâce au **FOREM**.

17. Suivre des cours de langues spécifiques à un domaine ?

Si tu es étudiant·e, travailleur·euse ou demandeur·euse d'emploi, il est possible que tu aies besoin d'apprendre une langue et du vocabulaire spécifique à ton domaine professionnel. C'est pourquoi certaines écoles de langues proposent des cours thématiques spécifiques à un domaine : business, droit, tourisme, etc. Certaines entreprises choisissent ce type de séjour pour offrir un apprentissage rapide et intensif à leurs employé·e·s.

Les organismes proposent chacun des cours spécialisés en fonction des métiers :

- **AILS** : banque et finance, ressources humaines, horlogerie, politique et diplomatique, relations internationales, assurances, avocats et juridique, information et communication, médical et pharmaceutique, secteur public, import-export, et tourisme.
- **Collegium Palatinum (allemand)** : professionnels de la santé et médecine.
- **EF** : Business.
- **ESL** : Business.
- **ILA (International Language Associates)** : business, droit, finance, commerce international, communication internationale, médias, administration, ressources humaines, journalisme, assurance, tourisme, industrie, énergie, domaine médical et domaine pharmaceutique.
- **Information Planet** : Business.
- **WEP** : Business, droit, finance, ingénierie, ressources humaines, médias, mode, tourisme, etc.
- Et bien d'autres.

18. **Suivre un séjour mixte : des cours de langues combinés à une autre activité ?**

Certains dispositifs proposent un compromis entre des cours de langues (1/2 journée) et la pratique de la langue dans une autre activité telle que le volontariat, être jeune au pair, un stage en entreprise, ou encore un job étudiant.

En la matière, les organismes sont créatifs et proposent un grand choix de combinaisons. N'hésite pas à consulter les sites internet et à sélectionner les propositions qui te conviennent.

Quelques organismes :

AILS, ESL, Languages and Travel, LSI (Language Studies International, Langues Vivantes, SVI (Service Volontaire International), WEP, YFU, etc.

19. Me préparer pour un test international de langues ?

Si tu souhaites intégrer une école prestigieuse, ou travailler dans un organisme à l'international, il est probable que l'on te demande de présenter tes résultats ou ta réussite à un test de langues. Les écoles de langues proposent aussi des préparations à ces différents examens.

Il en existe plusieurs et correspondent à des objectifs différents :

- IELTS, créé par le British Council, il est le plus connu internationalement. Il est exigé pour les services de l'immigration du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Il est aussi requis pour entrer dans les universités anglophones en Grande-Bretagne, en Irlande, au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande ou en Scandinavie.
- Cambridge, créé aussi par le British Council, il est composé de différents niveaux : PET (anglais débutant), FCE (anglais intermédiaire), CAE (anglais avancé), CPE (anglais professionnel), BEC (anglais commercial), DELE (en espagnol). Le niveau CAE est requis pour entrer en 1^{er} cycle dans une université au Royaume-Uni pour les non-anglophones.
- TOEFL, créé par le ETS (américain), il conditionne l'admission des étudiant-es étranger-ère-s dans les universités américaines, canadiennes anglophones, australiennes ou asiatiques.
- TOEIC, créé par le ETS (américain), il évalue le niveau de langue dans le milieu international des affaires, du commerce ou de l'industrie.
- TestDAF (pour entrer dans une université allemande).
- Examen de Goethe (niveau allemand, professionnel ou commercial).

Si ce type de préparation t'intéresse, tu peux te diriger vers ces organismes :

AILS, EF, ESL, Kasteel Van Velm, ILA (International Language Associates), LSI (Language Studies International), Langues Vivantes, et WEP, etc.

Le savais-tu ?

Pour mesurer ton niveau de langue, il existe plusieurs échelles de référence. Elles se décomposent souvent en plusieurs niveaux basés sur des compétences objectives.

Faire reconnaître ton niveau grâce à une certification permet d'internationaliser ton CV. Bien souvent, il te sera possible de passer le test en candidat libre, directement auprès de l'organisme qui l'a créé. Mais il est fortement recommandé de suivre une préparation pour obtenir le meilleur score possible, d'autant que les examens sont souvent très chers (entre 150 € et 450 €). Pour l'Europe, le cadre européen de référence, c'est le CECRL, il possède 6 niveaux : A1 (découverte), A2 (débutant), B1 (intermédiaire), B2 (autonome), C1 (courant) et C2 (bilingue).







JE VOUDRAIS ACQUÉRIR
UNE EXPÉRIENCE
PROFESSIONNELLE,

COMMENT
PUIS-JE...

Ce chapitre te présentera les dispositifs de séjour qui te permettent d'acquérir de l'expérience professionnelle, avec ou sans compétence préalable, en dehors de l'école. Cette catégorie s'adresse à la personne qui cherche un travail à l'étranger, qui souhaite acquérir de l'expérience professionnelle, qui désire enrichir ses connaissances ou sa pratique, ou qui voudrait découvrir un nouveau domaine professionnel.

20. **Faire un stage dans une entreprise ou dans une association professionnelle ?**

Réaliser un stage professionnel à l'étranger est un excellent moyen de combiner de nouveaux acquis professionnels, d'ajouter de l'expérience sur ton CV, et l'apprentissage d'une langue. De quelques semaines à quelques mois, cette expérience se déroule en dehors d'un cursus académique et peut faire la différence face à un-e futur-e employeur-euse.

Avec ton statut de demandeur-euse d'emploi, tu as la possibilité d'être à l'étranger pour accomplir un stage professionnel. C'est à toi de trouver le lieu de stage qui

t'intéresse. Tu peux contacter directement l'entreprise ou l'association professionnelle de ton choix. Organise-toi bien, car cela peut prendre du temps. Écrire un CV et une lettre de motivation dans la langue du pays qui t'intéresse est un premier pas (cf. **Europass** pour obtenir un coup de main > question 8). Différentes pistes de recherche existent : via les sites d'offres d'emploi dans le pays qui t'intéresse (ou via **EURES** > question 24 ou 25), via LinkedIn ou des groupes Facebook de l'endroit où tu comptes aller, via **Eurodesk** (stages en Europe), etc.

Voici quelques organismes qui peuvent t'aider dans tes recherches :

Belaf (4 semaines ou plus en Angleterre), Languages and Travel (avec ou sans cours de langues), Langues Vivantes (avec 2 semaines de cours de langues), WEP (avec des cours de langues), etc.

 Si tu souhaites profiter d'un dispositif subventionné, explore ces différentes pistes :

- Le **FOREM** propose une bourse pour les demandeur·euse·s d'emploi possédant minimum un niveau B1 (> question 19) et qui souhaitent une immersion linguistique de 12 semaines en entreprise : en communauté germanophone, en Flandre, en Irlande et à Malte.
- Et si le Brésil, la Russie, l'Inde ou la Chine t'intéressent, sache que le Forem possède des partenariats privilégiés avec des entreprises de ces pays. Pour y participer, il faut être titulaire d'un diplôme du supérieur (ou équivalent), avoir un niveau B2 minimum en anglais et être prêt·e à suivre une formation de 6 semaines dans la langue du pays (russe, mandarin ou portugais) en Wallonie.
- Le **BIJ (Bureau International Jeunesse)** propose, lui aussi, différentes bourses :
 - **Eurodyssée** est un programme qui s'adresse aux jeunes diplômé·e·s de 18 à 35 ans pour leur permettre d'effectuer un stage professionnel de 3 à 7 mois en Europe dans certaines régions de ces pays : Chypre, Croatie, Espagne, France, Géorgie, Italie, Portugal, République Bosnie-Herzégovine, Roumanie, Serbie et Suisse. La bourse inclut le remboursement du transport aller-retour, la couverture de frais de séjour (nourriture, etc.), une formation linguistique (80h), un logement, des activités culturelles et une protection sociale durant le stage.

- **Tremplin Job** et **Tremplin Job Québec** sont des programmes qui permettent à un·e jeune de 18 à 35 ans d'obtenir un soutien financier (remboursement du transport international ou bourse forfaitaire par semaine) pour une expérience de 3 à 12 semaines maximum dans une entreprise, un organisme, ou une association dans un pays du monde ou au Québec.
- Le **Volontariat International en Entreprise (VIE)** ou en **Administration (VIA)** sont des dispositifs français, gérés par Business France, mais accessibles à tous les ressortissant·e·s européen·ne·s de 18 à 28 ans. Il permet d'effectuer une mission bénévole indemnisée de 6 à 24 mois, de profiter de congés payés et d'une protection sociale. Pour partir en VIE ou VIA, consulte les offres de stage sur le site de Business France.

21. Effectuer une visite d'études, suivre une formation ou effectuer une prestation à l'étranger?

On évoque ici des courts séjours à l'étranger, jusqu'à 2 semaines, pour y effectuer une visite d'études, assister à un colloque, rencontrer des expert·e·s, suivre une formation spécialisée (dont la durée peut être plus longue), effectuer une prestation (pour les artistes, les orateur·rice·s, etc.)

 C'est à toi d'organiser ton séjour et ton programme, cependant des dispositifs existent pour donner un coup de pouce à tes envies ou pour trouver un financement :

- **APARE** s'adresse à des étudiant·e·s ou des jeunes professionnel·le·s diplômé·e·s de 18 à 29 ans dans les domaines de l'architecture, de l'histoire de l'art, du développement local, de l'environnement, du tourisme, de la géographie, de la communication, du graphisme, de la photographie, des sciences sociales, de l'hydraulique, des risques naturels, de la médiation culturelle, du paysage... pour leur proposer des campus internationaux dont le but est de résoudre ensemble une problématique environnementale ou patrimoniale concrète, à laquelle les jeunes doivent apporter des solutions dans un temps limité.
- Le **BIJ (Bureau International Jeunesse)** propose les programmes **Tremplin Plus** et **Tremplin Québec** pour des jeunes jusque 35 ans pour effectuer un séjour de 2 semaines maximum dont le but est d'établir des partenariats, assister à un colloque, faire des rencontres professionnelles,

etc. Ils permettent d'obtenir une bourse forfaitaire prenant en charge des frais de déplacement ou de séjour.

- Les **Stages du Rotary** sont proposés à des étudiant-e-s ou jeunes professionnel-le-s jusqu'à 30 ans et permettent d'effectuer un stage de quelques semaines à 6 mois qui associe leurs objectifs professionnels à une action humanitaire. Pour limiter les coûts, le Rotary propose soit d'héberger les participant-e-s, soit d'offrir un soutien financier.

22. **Partir avec un Working Holiday Visa (WHV) / Permis Vacances Travail (PVT) ?**

Le Working Holiday Visa ou le Permis Vacances Travail sont des permis de séjour délivrés par les pays d'accueil. La Belgique a conclu un accord bilatéral avec 5 pays partenaires : le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Taïwan et la Corée du Sud.

Ce titre de séjour (visa) autorise les jeunes belges (max. 30 ans) à séjourner de 6 à 24 mois dans l'un de ces pays, dans le but de le découvrir. C'est un visa touristique qui t'autorise à travailler pour subvenir à tes besoins (logement, nourriture, visites, etc.). Les « pvtistes » trouvent généralement du travail dans la cueillette de fruits (en Océanie), dans l'Horeca (au Canada) ou la vente (en Asie), mais rien ne t'empêche de travailler dans ton domaine professionnel.

- Pour le Canada, la procédure fonctionne par préinscriptions et par rondes d'invitations avec tirage au sort, plusieurs fois dans l'année. Elle peut prendre 8 à 12 semaines. Le PVT pour le Canada est très prisé (750 places) et difficile à obtenir. Il est valable pour les jeunes de 18 à 30 ans et pour une durée de maximum 12 mois.
- Pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la procédure est plus simple, dans un délai plus court. Il n'y a pas de quota et le PVT est renouvelable une fois. Il est valable pour les jeunes de 18 à 30 ans pour une durée de maximum 12 mois.
- Pour la Corée du Sud, la procédure est simple, mais tu as 1 mois pour partir. Savoir parler le coréen est essentiel et cela peut être un plus de maîtriser l'anglais. Il est valable pour les jeunes de 18 à 30 ans pour une durée de maximum 12 mois.
- Pour Taïwan, la procédure est simple, mais il est préférable, en plus de l'anglais, d'avoir des notions de mandarin pour pouvoir décrocher un

emploi. Il est valable pour les jeunes de 18 à 30 ans pour une durée de maximum 6 mois renouvelable une fois.

Et si tu hésites, sache qu'il est possible de faire plusieurs PVT dans différents pays, en veillant à toujours remplir les conditions d'éligibilité.

Certains organismes proposent de t'accompagner de façon payante dans les démarches :

AILS, Information Planet, Languages and Travel et WEP, etc.

23. Chercher du travail à l'étranger et rester demandeur·euse d'emploi?

Si tu souhaites te rendre dans un pays de l'Espace Économique Européen pour chercher activement du travail, sache que l'ONEM t'y autorise à condition que tu perçoives des allocations (d'insertion ou de chômage) depuis au moins 4 semaines. Tu pourras te rendre 3 mois (ou 3 x 1 mois) dans le pays de ton choix. Moyennant une inscription dans le service de l'emploi du pays où tu te rends, cette autorisation te permet de garder ton droit aux allocations d'insertion et d'être dispensé·e de tes obligations de demandeur·euse d'emploi en Belgique (mais pas de répondre à celles du pays d'accueil). Pour obtenir cette autorisation, tu dois introduire la demande à l'ONEM, via le formulaire U2.

24. Partir travailler à l'étranger?

Travailler à l'étranger est une possibilité qui s'offre à toutes et tous, en Europe et à l'international.

En Union européenne, la liberté de circulation des travailleur·euse·s est l'un des principes fondamentaux de son fonctionnement. Elle implique une égalité de traitement en matière d'accès à l'emploi, de conditions de travail, ainsi que sur le plan fiscal (en évitant la double imposition) et social (pour les cotisations sociales et les assurances). Un·e citoyen·ne européen·ne a donc le droit de travailler sans permis de travail (autorisation donnée à un·e étranger·ère de travailler dans un autre pays) et de vivre dans le pays européen de son choix.

En dehors de l'Union européenne, un permis de travail, établi sur base d'un contrat de travail, sera requis pour travailler. Tu devras aussi être attentif·ve à tes autres droits, car ils ne sont pas nécessairement garantis.

La première démarche à faire pour trouver un travail par toi-même à l'étranger, c'est d'écrire un CV et une lettre de motivation dans la langue du pays de ton choix. Si tu as besoin d'aide, rends-toi sur le site Europass. Ensuite, commence tes recherches d'emploi sur le net :

- Via le site **Eures** (portail européen sur la mobilité de l'emploi – ec.europa.eu/eures) qui recense des offres d'emploi dans toute l'Europe. Dedans, tu trouveras des entreprises ouvertes à accueillir des travailleur·euse·s étranger·ère·s. De plus, pour certains d'entre eux (repère le symbole du drapeau européen dans le moteur de recherche), des **bourses Eures** peuvent être obtenues pour des frais de déménagement, des cours de langue dès ton arrivée, ou des trajets aller-retour pour un entretien d'embauche.
- Via les **organismes d'emploi de chaque pays**, que tu trouveras également via le site **Eures** (si c'est en Europe), ou que tu trouveras sur les sites des ambassades.
- Via les **réseaux sociaux professionnels** (Viadeo pour la France, LinkedIn à l'international, etc.) pour améliorer ta visibilité, développer ton réseau professionnel et prospecter.
- Via le site **Kompass**, un annuaire d'entreprises import-export classées par secteur, dans plus de 60 pays.

Ensuite, sache que certains organismes payants proposent un coup de main pour trouver un travail comme **AILS**, **EWE** (travail dans l'Horeca londonien), **Information Planet**, **Languages and Travel**, **WEP**, etc.

25. Travailler comme saisonnier·ère ou comme travailleur·euse occasionnel·le ?

Travailler peut aussi se faire en fonction des saisons. Si tu aimes les périodes de vacances et que travailler auprès des touristes durant une saison touristique (d'octobre à mars, ou de mars à octobre) te motive, alors c'est dans le travail occasionnel que tu t'épanouiras. Tu pourras occuper des postes très différents : animation, accueil, service en bar, etc.

Par contre, si c'est le travail agricole ou horticole qui t'intéresse, c'est plutôt le travail saisonnier qui te conviendra (durant les vendanges, en ferme, à la cueillette, etc.)

La première démarche à faire pour trouver un travail, c'est d'écrire un CV et une lettre de motivation dans la langue du pays de ton choix. Si tu as besoin d'aide, rends-toi sur le site Europass. Ensuite, commence tes recherches d'emploi sur le net via ces quelques mots-clefs : club de vacances, season worker, leisure jobs, emploi saisonnier, overseas job, work and travel, vendanges, etc.

26. Travailler pour la coopération au développement ?

Travailler pour la coopération au développement international, c'est entreprendre des actions pour améliorer les conditions de vie des populations dans les pays en voie de développement. Elle peut prendre différentes formes telles que : l'aide humanitaire, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les inégalités, la sensibilisation aux enjeux écologiques, etc. La coopération au développement, ce n'est pas du volontariat (> question 33), c'est un métier ! Ce type de travail nécessite des compétences spécifiques (professionnel·le·s de la santé, gestionnaire de projets, spécialiste des télécommunications, etc.) ainsi qu'une bonne capacité de résistance au stress et aux situations difficiles. Les missions sont souvent définies dans le temps et peuvent durer de plusieurs mois à plusieurs années.

Pour travailler dans ce domaine, il faut souvent chercher du côté des ONG, voici des pistes :

- En consultant le site [ACODEV](#) qui regroupe toutes les ONG belges, et en répondant à une ou plusieurs offres d'emploi (en fonction de ton profil).
- Le [Programme Junior](#), organisé par Enabel (agence belge de développement), offre l'opportunité à de jeunes professionnel·les (diplomé·e·s min d'un bac+3 et de max. 30 ans) de partir travailler pour un projet de développement d'une organisation belge, pour une durée de minimum un an (max. 2 ans), avec la garantie d'un salaire mensuel (et d'autres avantages). L'« expert junior » est affecté à l'un de ces 14 pays : le Maroc, les Territoires palestiniens, le Mali, le Sénégal, la Guinée, le Burkina Faso, le Niger, le Bénin, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, la Tanzanie et le Mozambique. Deux fois par an, 15 postes disponibles sont publiés. Rends-toi sur leur site pour connaître les dates.

27. Développer mon entreprise à l'étranger?

Si tu es entrepreneur·euse que tu as une idée de développement professionnel en tête, il est possible pour toi d'exporter ton projet à l'étranger. Tu peux l'imaginer comme une étape de son développement, ou comme une fin en soi.

 Si tu es entrepreneur·euse en commerce international, les guichets d'entreprise resteront tes meilleurs alliés, mais d'autres organismes peuvent également te donner un coup de pouce :

- **L'Agence Wallonne à l'Exportation (AWEX)** propose des conseils, un accompagnement, des aides financières, un support à la communication, un soutien par d'autres entreprises, des relais locaux, etc., pour t'accompagner dans l'exportation de ton entreprise. Consulte leur site ou contacte-les.
- **Explort** propose une bourse pour couvrir les frais de mission (logement, nourriture, 50 % des frais de transport, etc.) à l'étranger lors d'une formation et d'un stage en commerce international, pour les demandeur·euse·s d'emploi et les étudiant·e·s.
- **Explort +** permet à une personne avec peu d'expériences professionnelles d'effectuer une mission rémunérée de 6 à 24 mois en commerce international à l'étranger pour le compte d'une entreprise wallonne, et avec le soutien de l'AWEX. Pour postuler, il est nécessaire que tes études soient d'orientation économique.
- Le **Bureau International Jeunesse (BIJ)** et son programme **Entrechok** proposent aux jeunes créateur·rice·s d'entreprise de 20 à 35 ans d'obtenir une bourse forfaitaire, ainsi que la prise en charge du transport international pour développer leurs compétences, échanger des pratiques, valoriser leur parcours et leur projet à l'international.
- **Erasmus pour jeunes entrepreneurs** est un programme d'échanges transfrontières permettant à de futurs jeunes entrepreneur·euse·s de travailler avec des dirigeant·e·s de petites entreprises plus expérimentés dans d'autres pays et de se former auprès d'eux. Pour profiter de cette possibilité, tu dois envisager de créer une entreprise et posséder un plan d'entreprise. Tu peux aussi postuler si tu possèdes une expérience de l'entrepreneuriat de moins de 3 ans.

28. Développer mon art à l'étranger?

Lorsqu'on est artiste professionnel·le, cela peut être une réelle opportunité de développer son art à l'étranger, ou d'aller s'enrichir d'un autre savoir-faire.

- Le **Bureau International Jeunesse (BIJ)** et son programme **Artichok** proposent de soutenir les jeunes artistes diplômé·e·s de 20 à 35 ans, seul·e ou en groupe, dans leur premier projet de mobilité internationale (à l'étranger ou lors d'un accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles) et dans leur formation artistique. Le séjour doit durer entre 3 jours et 12 semaines. Cela peut être pour échanger de bonnes pratiques avec des artistes étranger·ère·s et acquérir des connaissances complémentaires à ta formation, participer à une formation (de maximum 12 semaines), organiser une création/résidence en partenariat avec des artistes étranger·ère·s, ou accueillir des artistes étranger·ère·s en FWB dans le cadre d'une création/résidence conçue en commun.
- Le **WBI (Wallonie Bruxelles International)** soutient les artistes :
 - Dans le domaine des **arts visuels** : dans leurs démarches de présence et de développement sur la scène internationale. Il propose une intervention dans les frais de transport et de séjour lors d'une résidence à l'international. Pour y avoir droit, tu dois être un·e artiste professionnel·le reconnu·e par la FWB et faire état de 2 ans de pratique artistique.
 - Dans le domaine de **la musique** dans leur démarche de présence et de développement sur la scène internationale via une intervention dans le déficit d'une tournée. Tu dois être un·e artiste ou faire partie d'un groupe professionnel et s'être déjà produit·e sur des scènes belges fréquentées par des spécialistes de la discipline. Ta tournée doit comporter un minimum de 5 dates sur une durée d'un mois maximum. Pour des genres musicaux comme le jazz, les musiques du monde, le classique, les musiques électroniques, ce minimum est porté à 4 dates. En ce qui concerne les premières parties, celles-ci doivent comporter 5 dates minimum.
- Le programme **i-Portunus** de l'U.E. permet aux artistes et aux professionnel·le·s de la culture de travailler, de jouer et de coproduire des œuvres dans d'autres pays. Ce nouveau programme de mobilité permettra à plusieurs milliers d'artistes, de créateur·rice·s et de professionnel·le·s de la culture de toute l'Europe d'effectuer des séjours

de courte ou longue durée à l'étranger, à des fins de développement professionnel ou pour des collaborations internationales.

29. Enseigner à l'étranger?

Si tu es enseignant-e ou en cours de formation pour devenir enseignant-e, et que tu souhaites exercer à l'étranger, plusieurs dispositifs existent afin que tu puisses exporter tes connaissances et ton savoir-faire à l'étranger.

- **Association des écoles à programme belge à l'étranger (AEBE)** assure un soutien pour le recrutement des enseignant-e-s (instituteur-ric-e-s, agrégé-e-s de l'enseignement secondaire inférieur, instituteur-ric-e-s et agrégé-e-s de l'enseignement secondaire supérieur) en mission en Afrique. Outre le salaire semblable à celui de la FWB, l'enseignant-e bénéficiera d'un logement meublé, d'un billet d'avion annuel, et d'une intervention dans les cotisations de sécurité sociale d'outre-mer, de soins de santé et de pension. Si cela correspond à tes envies, visite leur site.
- **Erasmus +** offre la possibilité aux enseignant-e-s (préprimaire, primaire et secondaire) de partir à l'étranger pour une durée de 2 jours à 2 mois pour suivre des cours structurés, pour une période d'observation dans une autre école ou une autre organisation ; dans le but de développer leur pratique professionnelle. Il peut s'agir d'établissements d'enseignement supérieur, d'organismes publics, d'instituts de recherche ou d'organismes proposant des cours ou des formations. Il n'y a pas de limite d'âge et la subvention couvre les frais de voyage et de séjour à l'étranger, ainsi que les droits d'inscription éventuels. La demande doit être introduite via l'école où tu exerces.
- Le **WBI (Wallonie-Bruxelles International)** propose d'enseigner des matières (maths, sciences, géographie ou histoire) en français dans une école d'immersion, ou d'enseigner le français en tant que langue étrangère, en préprimaire, en primaire et secondaire inférieur, durant 1 à 3 années dans l'État de Louisiane aux États-Unis. Pour postuler, il faut avoir minimum 27 mois d'expérience dans l'enseignement, avoir comme langue maternelle le français et posséder un niveau B1 en anglais (> question 19).
- **Fulbright Foreign Language Teaching Assistant Program (FLTA)** permet de passer un an aux États-Unis comme Assistant à l'enseignement du français (de l'Allemand ou du Néerlandais) en tant que langue étrangère. Le logement, les repas, une allocation mensuelle, le visa, un forfait de

transport et les assurances maladie et accidents sont pris en charge par le programme. Pour y participer, il faut être jeune diplômé·e en langues ou littérature, être porteur·se au minimum d'un bachelier, attester d'un score de minimum 85 (équivalent B2 > question 19) en anglais au TOEFL.

30. **Partir en tant que travailleur·euse jeunesse ?**

Un·e travailleur·euse jeunesse est une personne travaillant avec ou pour des jeunes en dehors d'un cadre formel. **Erasmus +, via son volet Mobilité des travailleur·euse·s de jeunesse / Jeunesse en action et via son volet Coopération entre organisations et institutions** proposent un soutien financier (pour les frais de voyage et de séjour) pour organiser et mettre en place une ou plusieurs activités permettant de se former, d'échanger des expériences et bonnes pratiques, de trouver des partenaires pour de futurs projets, de développer des réseaux, d'initier des pratiques innovantes... et de préférence sur des sujets tels que l'inclusion et la diversité, l'environnement et les changements climatiques, la transformation numérique, ou la participation des jeunes à la vie démocratique. Bonne nouvelle pour ce programme, il n'y a pas de limite d'âge !

31. **Devenir Digital Nomad ?**

Avoir un mode de vie nomade et travailler où tu le souhaites dans le monde, c'est possible ! Pour cela, il faut posséder des compétences numériques ou des métiers qui te permettent de travailler à distance : développeur·euse, community manager, rédacteur·rice web, graphiste, webdesigner, photographe, agent·e de voyage, coach en ligne, traducteur·rice, monteur·rice vidéo, etc. Cette façon de voyager permet de choisir son lieu de travail en fonction de la qualité et du coût de la vie que tu souhaites avoir. Il te faudra toutefois être bien organisé·e, autonome et discipliné·e, car ce ne sont pas des vacances, malgré les nombreuses tentations. Être un·e digital nomad ne signifie pas être un·e expatrié·e ni un·e backpacker (qui voyage en sac à dos), il est un·e travailleur·se moderne, flexible et connecté·e, qui reste en moyenne 3 à 9 mois au même endroit.

Voici une liste non exhaustive des pays favorables pour les digital nomads : Estonie, Allemagne, République Tchèque, Hongrie (Budapest), Norvège, Portugal, Espagne (Ténérife), Costa Rica, Mexique, Argentine, Thaïlande, Vietnam, Afrique du Sud, Indonésie, Taïwan, etc.

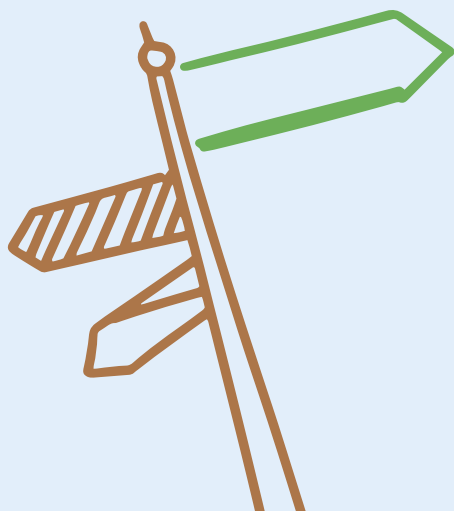
Sur la [plateforme NomadList](#), tu trouveras les avis, avantages et inconvénients, des Digital Nomad à propos de plus de 1 200 villes.

Le statut d'un-e digital nomad peut être celui d'employé-e, de freelance (fonctionne à la mission), ou entrepreneur-euse. Cela implique que tout n'est pas simple, particulièrement pour trouver du travail et des contrats, mais aussi d'un point de vue administratif : demande et renouvellement de visa (certains pays mettent en place des visas spéciaux – e-visa ou visa de nomade numérique), souscription d'une assurance-voyage, impôts (à vérifier en fonction de la destination que tu as choisie et ton statut – certains pays appliquent la double imposition, d'autres l'exonération d'impôts), etc.

32. Immigrer à l'étranger?

Quitter définitivement la Belgique pour t'installer et t'épanouir dans un autre pays, de nombreux Belges du bout du monde ont déjà franchi le pas. Se domicilier dans un autre pays, cela veut dire obtenir un permis de séjour en règle. Dans ce cas de figure, il sera important que tu t'informes convenablement auprès de l'ambassade du pays de ton choix ou sur le site [diplomatie.be](#) pour introduire ta demande de permis de séjour.

Il existe une association – l'[Union Francophone des Belges à l'Étranger \(UFBE\)](#) - qui te donnera de nombreux conseils et te mettra en relation avec les Belges expatriés, afin de t'aider à réaliser ton projet.





JE VOUDRAIS
EFFECTUER UN SÉJOUR
DE VOLONTARIAT,
COMMENT
PUIS-JE...

Lorsqu'on choisit ce type de voyage, on choisit surtout de satisfaire son envie de rencontres culturelles, son envie de vivre une expérience humaine unique basée sur un système de valeurs telles que l'ouverture aux autres et le partage. Dénués d'intérêts commerciaux, ces séjours permettent à chacun d'apporter quelque chose à l'autre. C'est pourquoi, dans la plupart des cas, aucun prérequis ne sera exigé de la part du volontaire et ta motivation sera essentielle pour faire de toi un-e candidat-e idéal-e.

33. *Partir en chantier de volontariat avec mon groupe ?*

Les rencontres interculturelles se passent, la plupart du temps entre un groupe belge et un groupe d'une autre culture ou d'un autre pays. Le séjour a pour objectifs la rencontre et l'échange autour d'un projet de développement. Il dure en général 4 semaines, mais s'élabore en amont pendant une à plusieurs années selon les projets. En effet, il n'est pas rare que le groupe belge organise des événements de soutien, des récoltes d'objets, de matériel, etc. Une formation aux échanges Nord/Sud est aussi souvent proposée dans les semaines avant le départ.

Si ce type de voyage t'intéresse, tu peux soit rejoindre un groupe déjà existant, soit organiser ton propre séjour avec un groupe.

Voici quelques organismes sans but lucratif qui peuvent t'accompagner dans la réalisation de ce projet :

Africapsud, APARE - CME, Asmae (Maroc, Égypte, Sénégal et Togo), Défi Belgique-Afrique, Enfants de la paix (Inde), Quinoa, et SVI (Service Volontaire International), etc.



Certaines aides financières existent par le biais du BIJ (Bureau International Jeunesse) :

- **Axe Sud** soutient les projets d'échange regroupant des jeunes de la FWB et des jeunes africain·e·s autour d'un projet en Afrique ou en FWB élaboré et réalisé en commun. Pour obtenir le soutien, il faut être un groupe de FWB entre 4 et 10 jeunes âgés de 18 à 35 ans, établir un partenariat avec un groupe africain clairement identifié et similaire de l'un de ces 9 pays : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Maroc, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal et Tunisie.
- **Bel'J** permet à des jeunes de 16 à 30 ans des 3 communautés de Belgique de découvrir leur culture respective et d'améliorer leurs compétences linguistiques, à travers un projet commun : un projet créatif (création de documentaire vidéo, brochure, bande dessinée, etc.) ou un projet de rencontre citoyenne (réflexion autour d'une thématique d'actualité).

34. Rejoindre seul·e ou à 2 un chantier international ?

Donner ton temps pour une action qui vise l'amélioration du pays ou de la région d'accueil avec d'autres volontaires, c'est quelque chose qui te plaît ? Dans ce type de séjour, le travail effectué peut être dans les domaines de l'agriculture, de la culture, du handicap, de l'éducation, des personnes âgées, de l'environnement, des festivals, des enfants, de l'animation, de la rénovation, du social, des animaux ou encore des réfugié·e·s.

Le chantier international est un dispositif qui permet à un·e ou deux Belges maximum de rejoindre un groupe de volontaires venus des 4 coins du monde pour un chantier qui dure de 10 jours à 8 semaines. En dehors du temps de travail (souvent limité à max. 6h/jour), tu partageras des moments de découverte et de rencontre avec le groupe. Bien souvent, la langue pratiquée sera l'anglais et le logement se fera en collectivité.

Pour vivre ce type d'expérience, tu peux notamment contacter l'une de ces associations dont les partenariats à l'étranger permettent l'organisation de ces chantiers :

APARE – CME, Les Compagnons Bâisseurs, JAVVA, Quinoa, SCI (Service Civil International), et SVI (Service Volontaire International), etc.

35. Être volontaire pour un court, moyen ou long séjour ?

Être volontaire à l'étranger, c'est exercer une activité gratuitement et librement dans une organisation à but non lucratif, soit pendant les vacances, soit pendant plusieurs mois. Comme pour les chantiers, l'organisation peut agir dans les domaines de l'agriculture, de la culture, du handicap, de l'éducation, des personnes âgées, de l'environnement, des festivals, des enfants, de l'animation, de la rénovation, du social, des animaux ou encore des réfugié·e·s. Tu seras considéré·e comme membre à part entière de l'organisation, ton logement se fera soit en famille d'accueil, soit en colocation.

Pour vivre ce type d'expérience, contacte l'un des organismes suivants afin de trouver le projet de volontariat que tu cherches :

Africapsud, AFS, Asmae (Maroc, Égypte, Sénégal et Togo), Les Compagnons Bâisseurs, JAVVA, Quinoa, SVI (Service Volontaire International), YFU, etc.

 Les bourses et les sources de financement pour ce type de projets sont très restreintes. Il existe néanmoins 2 initiatives intéressantes :

- Le **Service Civique français**, ouvert aux jeunes européen·ne·s entre 16 et 25 ans, permet un engagement volontaire indemnisé, d'une durée de 6 à 12 mois dans une association en France ou dans une association française agissant à l'étranger.
- Le **Corps Européen de Solidarité (CES)** permet à un·e jeune européen·ne entre 18 et 30 ans d'effectuer un séjour de volontariat de 2 à 12 mois dans une association. En t'inscrivant gratuitement sur leur portail, tu accèdes aux offres de volontariat dans les pays européens. Ce sera

à toi de postuler pour les projets qui t'intéressent. Il faudra aussi, parallèlement, que tu contactes une organisation de soutien en Belgique pour t'accompagner dans tes préparatifs. Dès que tu es accepté-e pour un projet, l'organisme d'accueil (celui qui propose le volontariat à l'étranger) débloquent une bourse européenne Erasmus + qui te permettra de prendre en charge tes frais de transport aller-retour, ton logement, un forfait nourriture/argent de poche, etc.

36. Donner un coup de main et être logé-e et nourri-e ?

Le principe est simple : tu apportes de l'aide bénévolement à des hôtes et en échange tu es accueilli-e pour le logement et tu es nourri-e. Pour ce type d'expériences, il n'existe pas d'organisme intermédiaire, cela se passe entre particuliers. Pour obtenir les coordonnées d'hôtes, tu devras consulter l'une de ces 3 plateformes d'échanges en ligne, payer une cotisation annuelle, et ce, afin de protéger vos données.

- Le **WWOOFING (World Wide Opportunities on Organic Farms)** est un réseau mondial de fermes biologiques dont l'objectif est de faciliter les échanges humains autour de l'agriculture biologique. Chaque pays participant (plus de 100 pays dans le monde) possède un site internet sur lequel tu pourras entrer en contact avec un-e agriculteur-riche et programmer ton séjour. Tu y travailleras en moyenne 25h/semaine et la durée de ton séjour dépendra de ce que tu conviens avec l'agriculteur-riche. Sur leur site, tu trouveras les destinations et les sites de chaque pays. Une cotisation (entre 15 € et 120 €, valable un ou 2 ans) est demandée pour devenir wwoofer et avoir accès aux coordonnées des agriculteur-riche-s.
- **Helpexchange ou Helpx.net** est un site internet dans lequel tu trouveras des petites annonces de ranchs, de fermes conventionnelles, des hôtels, chalets, B&B's, auberges qui proposent le logement et la nourriture, en échange d'un coup de main (souvent max. 4h/jour). À l'origine, le site était destiné aux détenteur-riche-s d'un Working Holiday Visa (> question 22) et les offres concernaient le Canada, la Nouvelle-Zélande ou encore l'Australie. Aujourd'hui, le site propose des offres à l'international. Un montant de 20€ est nécessaire pour accéder aux coordonnées pour une durée de 2 ans.

- **Workaway** est un réseau mondial qui met en relation des voyageurs-euse-s prêts à donner un coup de main, avec des hôtes qui ont besoin d'aide pour leurs projets ou leurs activités. Les workawayers doivent aider leurs hôtes en travaillant bénévolement pour une durée quotidienne définie au préalable. En échange, leurs hôtes leur offrent le logement et le couvert. Avec une cotisation de 39 € par an, tu as accès aux coordonnées des hôtes dans les pays ou régions qui t'intéressent. Consulte leur site pour en savoir plus. **Attention, c'est interdit dans certains pays.** Renseigne-toi sur la législation du pays qui t'intéresse.

37. Créer un projet de solidarité ou un projet citoyen ?

 Si tu souhaites mener ton propre projet de solidarité parce qu'une cause ou une destination te tient à cœur, sache que des financements existent, pour les jeunes porteur-euse-s de projets solidaires, par exemple les programmes suivants :

- Si tu as entre 16 et 20 ans et que tu souhaites réaliser un projet solidaire d'une durée de 1 mois minimum, la **Fondation Zellidja** te permet d'obtenir une aide financière d'un montant maximum de 900 €. Le projet peut porter sur les modes de vie alternatifs, l'art urbain, la création artistique, etc.
- Si vous êtes un groupe de jeunes (au moins 5 participant-e-s) entre 18 et 30 ans, et que vous souhaitez développer une initiative locale (en Belgique) en vue d'améliorer la vie d'un quartier, d'une ville, d'une région, etc. Le **Corps Européen de Solidarité (CES)** propose une aide financière pour créer un projet qui doit durer entre 2 et 12 mois, qui doit se dérouler de manière bénévole et à temps partiel : le soir, le weekend, pendant les vacances, etc.
- Avec l'axe **Activités de participation des jeunes d'Erasmus +**, un groupe de jeunes entre 13 et 30 ans (minimum 4 jeunes dont un-e âgé-e de 18 ans) peut être soutenu pour mener des activités de participation citoyenne au niveau local, national et transnational entre jeunes. Le projet peut prendre plusieurs formes : l'implication dans une action civique ou solidaire, en savoir plus sur les valeurs démocratiques et humanistes de l'Union européenne, avoir des outils pour mieux décrypter les informations qui circulent et décoder les fake news, contribuer à développer l'inclusion et la diversité, les actions en faveur de l'environnement et du changement climatique, la transformation numérique, la participation des jeunes à la vie démocratique.





COMMENT
PUIS-JE...

JE VOUDRAIS
VIVRE UN AUTRE
TYPE DE SÉJOUR,

Tu ne trouves pas de projet qui t'intéresse dans les autres catégories, c'est possible ! La créativité est aussi de la partie lorsqu'il s'agit d'élaborer son projet à l'étranger. Il te reste encore quelques possibilités...

38. Être jeune au pair ?

Le travail au pair te permet (si tu as entre 17 et 30 ans) de vivre en immersion dans une famille à l'étranger. Ce dispositif, peu coûteux, est un système d'échanges (sous contrat) qui permet d'être logé·e, nourri·e et de recevoir mensuellement une certaine somme d'argent. En contrepartie, tu devras t'occuper des enfants et des tâches ménagères qui les concernent (en Europe, max. 5h/jour). Tes tâches sont précisément définies dans un contrat entre toi et ta famille d'accueil. Chaque pays possède aussi un cadre juridique strict qui permet de protéger les jeunes es au pairs des abus, tu trouveras des informations à ce propos sur le site diplomatique belge. On y trouve d'ailleurs le nombre d'heures maximum de prestation, le montant minimum de ton défraiement, les conditions pour le respect de ta vie privée et de tes temps libres. Les tâches peuvent être d'aller conduire et chercher les enfants à l'école, de t'occuper de leurs repas, de faire la vaisselle, de ranger la

chambre des enfants, etc. Il t'est possible de cumuler ton travail au pair avec une autre occupation telle que des cours de langues ou des études. Le séjour dure généralement entre 3 mois et une année.

Pour trouver une famille qui va t'accueillir, il y a 2 façons de faire : soit tu trouves un site de rencontre entre jeunes et famille sur internet, soit tu t'adresses à une agence de placement (souvent payante) qui te mettra en relation avec les familles, mais qui t'aidera dans les démarches administratives et t'offrira une assistance en cas de besoin.

Pour trouver une agence de placement, rends-toi :

Sur International Au Pair Association, tu trouveras les coordonnées des agences par pays.

39. Collaborer avec d'autres jeunes à l'international pour mener un projet ?

 Le programme **Échange de jeunes d'Erasmus +** offre l'occasion de réaliser des échanges de jeunes. Soit d'accueillir, dans ta région, des jeunes venu·e·s d'autres pays, soit de partir à leur rencontre dans leur pays pour réaliser ensemble un projet concret. Le but est de permettre la rencontre, de découvrir comment ils vivent, d'échanger sur des thématiques qui les intéressent, de réaliser un projet concret autour d'un thème commun. C'est important que dans ce type de projet, les jeunes s'impliquent dans toutes les étapes. Pour bénéficier des aides forfaitaires, il faut minimum 2 groupes de jeunes entre 13 et 30 ans de 2 pays différents, avec au total de 16 à 60 jeunes. Le séjour doit durer entre 5 et 21 jours (voyage non compris), mais le projet peut être étalé sur une durée de 3 à 24 mois. Le BIJ (Bureau International Jeunesse) se rend disponible pour discuter de l'idée de votre projet et te guider dans les premières démarches en ligne...

40. Faire entendre la voix des jeunes à l'international ?

 Avec l'axe **Activités de participation des jeunes d'Erasmus +**, un groupe de jeunes entre 13 et 30 ans (minimum 4 jeunes, dont un·e agé·e de 18 ans) peut être soutenu pour mener des activités de participation citoyenne au niveau local, national et transnational entre jeunes. L'aide financière peut prendre en charge les frais de voyage, de soutien organisationnel ou administratif.

Cette initiative vise à encourager un dialogue entre les décideur·euse·s politiques et les jeunes. Les participant·e·s doivent être au nombre minimum de 30, avoir entre 13 et 30 ans et être issu·e·s d'au moins 2 pays différents. L'action peut durer entre 3 et 24 mois (de la préparation à l'évaluation) et peut prendre la forme de :

- Une rencontre, un espace d'information ou un débat sur l'un de ces thèmes : l'inclusion et la diversité, les actions en faveur de l'environnement et du changement climatique, la transformation numérique, la participation des jeunes à la vie démocratique ;
- Une consultation de jeunes sur une thématique au choix ;
- Des débats et/ou événements sur des sujets liés à la participation à la vie démocratique et au fonctionnement des institutions.





PASSPORT



United States
of America



PASSPORT

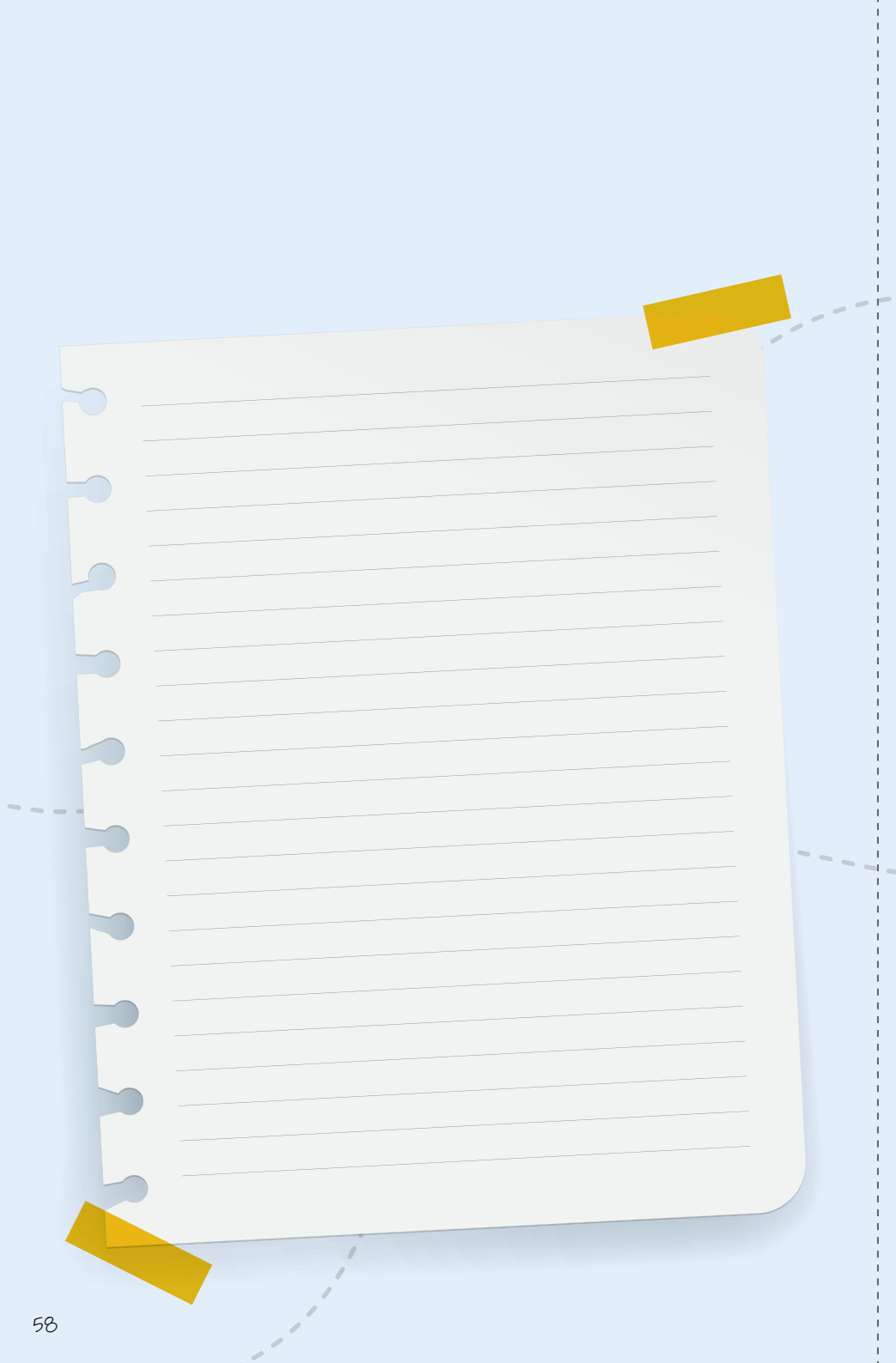


United States
of America

Mes notes











Adresses utiles

Scanne ce QR code

et tu trouveras toutes les
adresses utiles pour réaliser
ton projet à l'étranger!





Les centres Infor Jeunes

Arlon

Rue des Faubourgs, 17
063/23 68 98
arlon@inforjeunes.be
inforjeunesluxembourg.be

Ath

Rue Saint-Martin, 8
068/68 19 70
info@inforjeunesath.be
inforjeunesath.be

Couvin

Faubourg Saint-Germain, 23
060/34 67 55
info@inforjeunesesem.be
inforjeunesesem.be

Eupen

Rue Gospert, 24
087/74 41 19
eupen@jugendinfo.be
jugendinfo.be

Hannut

Rue de Tirlémont, 51
019/63 05 30
hannut@inforjeunes.be
inforjeuneshannut.be

Huy

Quai Dautrebande, 7
085/21 57 71
contact.huy@inforjeunes.be
inforjeuneshuy.be

Malmedy

Place du Châtelet, 7A
080/33 93 20
malmedy@inforjeunes.be
inforjeunesmalmedy.be

Marche

Place du Roi Albert, 22
084/32 19 85
marche@inforjeunes.be
inforjeunesmarche.be

Mons

Rue des Tuileries, 7
065/31 30 10
mons@inforjeunes.be
inforjeunesmons.be

Namur

Rue Pépin, 18
081/22 38 12
namur@inforjeunes.be
inforjeunesnamur.be

Nivelles

Av. Albert et Elisabeth, 13

067/21 87 31

info@ijbw.be

ijbw.be

Saint-Vith

Vennbahnweg, 4/5

080/22 15 67

stvith@jugendinfo.be

jugendinfo.be

Tournai

Avenue des Frères Haeghe, 32

069/22 92 22

tournai@inforjeunes.be

inforjeunestournai.be

Verviers

Rue des Martyrs, 37

087/66 07 55

verviers@inforjeunes.be

inforjeunes-verviers.be

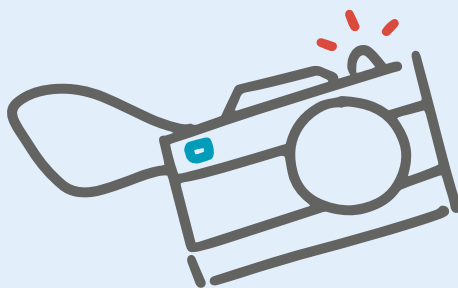
Waterloo

Rue Théophile Delbar, 18A

02/428 62 69

waterloo@inforjeunes.be

ij1410.be



Les informations communiquées dans cette brochure n'engagent pas la responsabilité de la Fédération Infor Jeunes et ont uniquement une valeur informative. Bien que notre objectif soit de diffuser des informations actualisées et exactes, celles-ci ne peuvent être considérées comme faisant juridiquement foi.



**Fédération Infor Jeunes
Wallonie-Bruxelles ASBL**

20 rue Armée Grouchy
5000 NAMUR
+32 81 98 08 16
federation@fijwb.be

BCE : 0412/520/610
RPM : Namur

Annuaire des centres : www.inforjeunes.be/centre

Dépôt légal : D/2023/14299/4

Édition : Mars 2023

L'ouvrage qui vous informe aujourd'hui a été rendu possible grâce au travail de toute une équipe.

Édition : Éloïse Chopin

Couverture et conception graphique : Brieuc Hubin

Photos : Cover, pages 13, 19, 33, 60, Backcover : © Pixabay

Pages 8, 14, 20, 28, 55 : © Pexels

Pages 34, 46, 51, 52, 61 : © Unsplash

Impression :

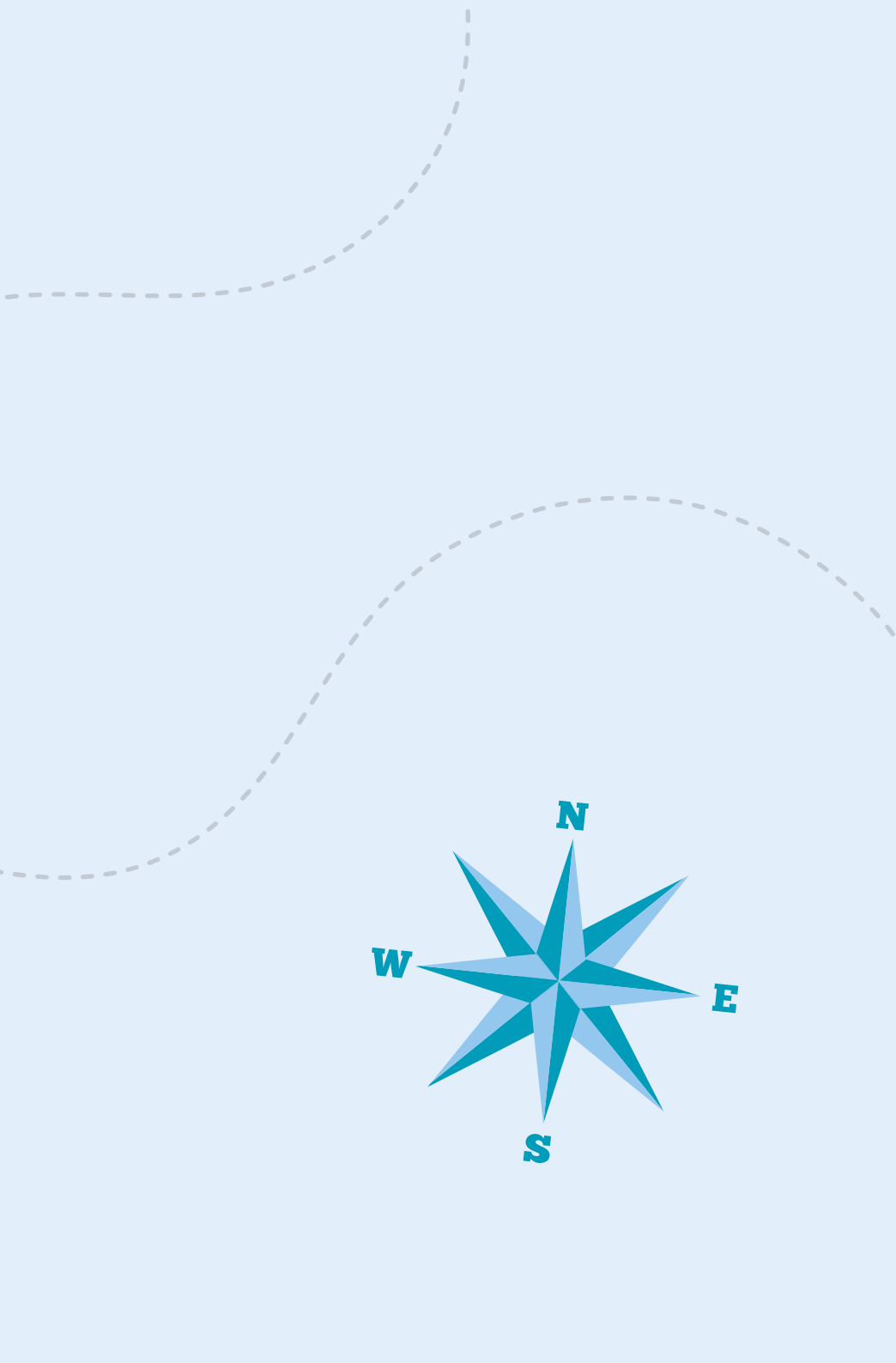
Van der Poorten

CO₂ Neutral Printing Services

MultiOffset FSC Mix Credit

Avec le soutien de







40 questions pour
partir à l'étranger

